



Compétition Judo à la Salle Polyvalente

Prochaine séance  
du Conseil Municipal  
Mardi 26 mars  
à  
20h30

# Bessenay



Repas Club des Cerisiers Blancs

Email : [mairie@mairie-bessenay.fr](mailto:mairie@mairie-bessenay.fr) ✦ Tél : 04.74.70.80.07 ✦ Site : [www.mairie-bessenay.fr](http://www.mairie-bessenay.fr)

## ✦ Compte rendu municipal - Séance du 19/02/2013 ✦

**Présents** : Mesdames et Messieurs SUBTIL, CARADOT, PROTIERE, MARCHAND, BORGOGNO, GEOFFROY, BERTHIER, BOUGAIN, BOUYEYRON, CLEMENT, COUTAVE, FOREST, LOMBARD, LIMOUSIN, MICOLON, SALAMAND.

**Excusés** : Madame VANVYNCKT, Monsieur ARQUILLIERE.

Présidée par Bruno SUBTIL, Maire, la séance est ouverte à 20 h 30 par l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente. Après le vote à l'unanimité de ce dernier, l'ordre du jour est ensuite abordé.

### ✦ I- Décision sur le calendrier d'application de la réforme des rythmes scolaires

Une réunion de concertation sur le projet de réforme des rythmes scolaires a eu lieu le 4 février dernier, réunissant des représentants du Conseil Municipal, du Conseil de Parents d'Elèves, de la Maison des Jeunes et de la Culture de l'Arbresle, ainsi que des enseignants. La décision doit être prise quant à la date de démarrage de l'application de cette réforme pour la commune (rentrée de septembre 2013 ou celle de 2014). Le choix doit être fait avant le 9 mars, pour informer le Conseil Général en charge des transports scolaires, puis, avant le 31 mars, pour solliciter auprès du Directeur Académique une dérogation en cas de mise en place en 2014.

Rappel des modifications apportées par la réforme : 24 heures d'enseignement dans la semaine, réparties sur 9 demi-journées de classes, soit 4 jours + le mercredi matin (dérogation éventuelle pour le samedi matin), des journées au maximum de 5 h 30 et 3 h 30 pour les demi-journées, pause méridienne de 1 h 30 au minimum, des activités pédagogiques complémentaires effectuées par les enseignants à raison d'une heure par semaine. Enfin, la mise en place d'activités périscolaires éducatives par les communes à raison de 3 heures hebdomadaires.

Même si des éléments peuvent inciter à être favorable à un démarrage en 2013, les difficultés de mise en œuvre apportent davantage d'arguments pour un report à la rentrée de septembre 2014. Il faut veiller à une concertation et à une solidarité avec les communes de notre bassin de vie. Par exemple, que se passerait-il au niveau de l'organisation des associations, des centres de loisirs, si Bessenay décide de commencer en 2013 et que les communes de Bibost, St Julien sur Bibost ou Courzieu préfèrent un démarrage en 2014 ? Il y a donc bien nécessité de s'entendre à une échelle plus large.

De plus, d'après les taux d'encadrement fixés par l'Etat (1 animateur pour 14 enfants pour les moins de 6 ans et 1 animateur pour 18 pour les plus de 6 ans), il va falloir trouver environ 14 personnes pour intervenir pendant les heures d'activités périscolaires sur la commune. Et ce, à l'échelle de chaque commune en fonction du nombre d'élèves de l'école ! Il est précisé que les communes peuvent s'appuyer sur le personnel disponible : les ATSEM, les enseignants volontaires, le secteur associatif, les animateurs du centre de loisirs. Néanmoins, la tâche ne sera pas facile pour trouver le nombre d'encadrants nécessaires.

Un rapide calcul de la charge que représentera cette réforme permet de l'évaluer à environ 150 € par enfant et par an soit entre 30 000 et 40 000 € de dépenses de fonctionnement supplémentaires, sans aide pérennisée de la part de l'Etat.

Après concertation des 17 Maires de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle, toutes les communes semblent décidées à repousser l'application de cette réforme en 2014.

On peut aussi regretter que cette réforme ne soit pas imposée aux écoles privées, qui pourront choisir de ne pas l'appliquer. Le problème sera alors réel quand, sur une même commune, cohabitent écoles publiques et privées.

Après un riche débat, le Conseil Municipal décide par **15 voix pour** et **1 abstention**, de n'appliquer **cette réforme qu'à la rentrée 2014**.

Afin que cette nouvelle organisation du temps scolaire se fasse dans les meilleures conditions, d'autres réunions de concertation seront programmées. L'objectif est que le canevas d'application soit finalisé au 31 décembre 2013.

Une réunion d'information pour les parents d'élèves aura lieu le **vendredi 12 avril 2013 à 20 h 30 à la Salle des Fêtes**.

### ✦ **II- Motion de soutien à la pétition des usagers des lignes ferroviaires de l'Ouest Lyonnais**

Devant les retards et annulations incessants que subissent les usagers des lignes ferroviaires de l'ouest (en ce qui nous concerne aux départs et arrivées de L'Arbresle et Sain-Bel), le Conseil Municipal adopte une motion qui demande que la Région Rhône-Alpes obtienne de la SNCF qu'elle respecte les obligations de service sur lesquelles elle s'est engagée.

La SNCF doit, dans l'immédiat, mettre en place des mesures d'indemnisation financière afin de dédommager les abonnés qui subissent régulièrement des dysfonctionnements dont ils ne sont absolument pas responsables.

### ✦ **III- Travaux des commissions**



#### **Bâtiments communaux - Assainissement**

- Assainissement : les travaux du bassin d'orage de 500 m<sup>3</sup> ont débuté pour une durée de 5 mois. **Il est rappelé que le chemin du Château reste fermé pendant ce chantier**. Le terrassement est terminé et les travaux de maçonnerie ont pu démarrer normalement.

- Travaux salle polyvalente : la réunion de la commission d'appel d'offres pour l'ouverture des plis a eu lieu le 26 février. Les vérifications sont en cours pour l'attribution des marchés. Suite à la réunion du 2 février avec les associations de tennis et de basket pour définir les coloris du revêtement du sol, il a été décidé d'attendre le choix des entreprises pour faire les choix définitifs.

- Autres projets 2013 : La commission travaille aussi sur divers dossiers qui seront ensuite arbitrés pour inscription au budget. Sont concernés les murs du cimetière, les réfections de la toiture de la salle des fêtes et de la traube, la pose d'un filet pare-balls à l'école et celle de bandeaux de rives sur différents bâtiments communaux.

- Création d'un City Stade : un courrier avec 116 signatures a été reçu en mairie pour demander l'inscription de ce dossier au budget 2013. Il est rappelé que la commission travaille depuis plusieurs mois sur ce projet. La difficulté essentielle est de trouver un terrain facile d'accès, proche du village, répondant à certaines règles d'urbanisme, et limitant les nuisances avec les riverains concernés. Enfin, d'autres dossiers peuvent, pour l'année 2013, rester prioritaires par rapport à cette demande.



#### **Informatique - Communication**

- Informatique école : des travaux de maintenance sur le réseau vont permettre une meilleure fiabilisation du système. Un nouveau câblage raccordera au réseau l'école maternelle, puis la salle rue du Nord. Enfin, une nouvelle dotation d'ordinateurs est attendue dans les prochaines semaines.

- Bibliothèque : le repas des bénévoles est fixé au **vendredi 5 avril à 20 h 00 Salle Rue du Nord**.



#### **Manifestations - Associations**

- Association «Petites Mains Créatives» : une réunion à l'initiative des élus à laquelle étaient conviés la présidente et les anciens adhérents de l'association a été organisée le 2 février. Le Conseil Municipal regrette vivement l'absence de la présidente. Un courrier indiquant les nombreux dysfonctionnements de l'association a été adressé par les anciens adhérents au Conseil Municipal. Il est décidé que ce courrier soit transmis aux services de la Préfecture afin qu'une décision puisse être prise sur une éventuelle dissolution de l'association.

- Bessenay fête le Mai : la manifestation est programmée le **samedi 4 mai**. La commission travaille sur le programme de cette journée avec en particulier la présence de Rhône Elevage, des Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC) à la Salle des Fêtes, d'une exposition de lapins. Des producteurs ou éleveurs de poules pondeuses sont également recherchés.



#### **Social - Jeunesse**

- Assemblée Générale de la MJC : elle a eu lieu le 15 février à l'Arbresle. Il a été confirmé que la situation financière de la MJC a retrouvé son équilibre. Pour le centre de loisirs ou l'accueil périscolaire de Bessenay, le nombre d'enfants est toujours en hausse. Il a été également souligné que Bessenay était la seule commune de la CCPA où il y avait un Comité des Jeunes qui s'autogérait dans un esprit dynamique.



## **Voirie – Environnement – Fleurissement**

- Voirie : les finitions sont en cours au carrefour à l'entrée du village. Toutefois, le goudron sera repris par l'entreprise Eurovia car il y a des malfaçons dues sans doute aux conditions climatiques au moment où les travaux ont été réalisés. Il est rappelé qu'une **priorité à droite** existe désormais dans le sens montant pour **laisser passer les voitures débouchant du chemin de Bartassieux**. Des panneaux ont été rajoutés pour le rappeler, de même qu'un **miroir** pour améliorer la visibilité des voitures qui se trouvent au stop en bas de la rue de la Brévenne.

- Travaux abords Multi Accueil Les Griottes : ils sont en cours de finition. Les plantations interviendront vers le 15 mars. **L'inauguration** de la nouvelle structure aura lieu avant l'été.

- Projets 2013 : la commission travaille sur les estimatifs concernant la réalisation d'un espace cinéraire au cimetière, l'aménagement d'un parking à la Combe, la réfection de l'impasse de la Combe, la création d'un parking le long de l'étang communal Route de Bibost et la réfection du parking du Clos du Centre.

- Fleurissement : des membres du comité du fleurissement du Rhône sont venus conseiller la commission sur différents projets d'aménagements (entrée du village, rue du Nord...).

- Matériel : une réflexion est en cours pour le changement du petit tracteur.

- Déneigement : le service technique a eu à intervenir ces dernières semaines dans des conditions parfois très difficiles en raison de phénomènes tardifs ou inattendus (exemples verglas du 19 janvier). Le plan de déneigement peut nécessiter, selon les conditions, jusqu'à 10 h de travail sur les 50 km de la commune et il faut que chacun fasse preuve d'un minimum de tolérance et comprenne qu'il y a des priorités dans le déneigement des voiries.

Enfin, la topographie du village et aussi, une altitude dépassant les 600 m pour les secteurs les plus hauts, peut rendre indispensable en période hivernale, des équipements spéciaux sur les véhicules.



## **Urbanisme**

- Zone St Irénée : Les trois candidats retenus pour travailler sur le dossier (NEXITY, Maisons du Rhône et SEMCODA) ont assisté conjointement à une réunion débat « questions-réponses » sur le dossier le 12 février dernier en présence de M. SAUNIER, architecte conseil du CAUE. Leurs offres sont attendues pour le 15 avril prochain et la commission d'appel d'offres se réunira le 17 avril pour les auditionner. Les personnes éventuellement intéressées par ce projet de construction (une dizaine de logements) peuvent faire parvenir un courrier en mairie. Le courrier sera remis au promoteur retenu.

- Camping de la Combe : le Conseil prend connaissance d'un projet de rachat du camping et émet de fortes réserves quant au plan d'aménagement proposé.

### ◆ IV – Infos Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle

- Débat d'orientation budgétaire : lors du dernier Conseil Communautaire du 14 février, il a été proposé le maintien du taux des différentes taxes, une baisse du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) à 9,20 % (au lieu de 9,80 %) en raison de la mise en place de la redevance spéciale qui sera payée par les professionnels, le maintien de la redevance du SPANC à 30 €. Le budget devrait pouvoir être monté sans emprunt en 2013.

- Plan d'actions tourisme : un plan d'actions sur 5 ans est retenu ainsi que la mise en place de la taxe de séjour sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes.

### ◆ V - Questions diverses

#### **Permis de construire déposés :**

NOM	ADRESSE terrain	OBJET	Déposé le
ROUSSEL Véronique	15 route de Sudieu	Mise en place d'une yourte de spectacle	29/01/13 (Permis à titre précaire)
CHAZAUD Marc	36 route du Mortier	Création d'un avant-toit ouvert sur 3 faces (pour stockage de bois)	11/02/13

## ◆ INFOS ASSOCIATIONS ◆

### ◆ Manifestations et animations du village :

Mercredi 13 mars	Concours de belote club des Cersiers Blancs à 14 h
Jeudi 14 mars	Don du sang
Dimanche 24 mars	Alarme : concours de belote
Samedi 30 mars	Conseil de Parents d'Elèves : loto à 16 h (salle polyvalente)
Samedi 30 mars	Basket : repas
Samedi 6 avril	Classes en 2 : photos des bébés (salle du trapèze)
Mercredi 10 avril	Club des Cersiers Blancs : repas et journée interclubs
Dimanche 21 avril	Comité des jeunes : randonnée des Cersiers Blancs

### ◆ Classes en 2

La **photo des bébés nés en 2012** aura lieu le **samedi 6 avril à 16 h au Trapèze**. Les parents concernés n'ayant pas reçu d'invitation peuvent prendre contact avec Sandrine Desfarges au 04.74.70.89.23.

### ◆ Conseil de Parents d'Elèves

Comme chaque année, le Conseil des Parents d'Elèves de Bessenay vous invite à passer une fin d'après-midi ludique et conviviale le **samedi 30 mars** autour de son **loto 2013**.

A partir de **16h** à la **Salle Polyvalente Jean Guilloud**, de nombreux lots seront à gagner dont un séjour en famille à Eurodisney, une Xbox 360 Kinect, une tablette numérique...

N'hésitez plus, venez jouer ou faites jouer vos cartons par l'ordinateur !

Nous vous remercions d'avance de faire bon accueil aux élèves de l'école qui vous proposeront des cartons à la vente. Les bénéfices de ce loto participent aux projets pédagogiques de l'école *Les Echaras* et le CPE remercie tous les commerçants et artisans locaux qui chaque année par leurs soutiens prennent également part à la réussite de cet événement.

### ◆ Une nouvelle association au pays de l'Arbresle !

Oui en effet depuis le 16 janvier dernier il en existe une nouvelle, il s'agit de l'association:

#### " Les amis du moulin du Tallot "

Celle-ci a pour but:

D'assurer la gestion matérielle et financière, la sauvegarde et la mise en valeur, la restauration, l'accueil, l'animation, l'entretien et la pérennité du Moulin Marcel Coquard situé au lieu-dit " Le Tallot " à St Julien sur Bibost.

- De promouvoir l'éducation dans les domaines de protection du Patrimoine et de l'Environnement
- De favoriser les actions d'information avec les institutions et / ou associations communales, cantonales, départementales, régionales, nationales qui pourraient être en relation pour la sauvegarde et l'appui technique, l'appui financier ou tout autre appui.
- D'œuvrer dans les domaines de la protection de l'Eau, de la Nature, des Sites et Paysages.

Si vous êtes sensibles à ces sujets et / ou tentés par cette aventure, venez nous rejoindre. Pour en savoir plus: visitez notre site internet: <http://lemoulindutallot.weebly.com/index.html> ou contactez-nous par courriel à l'adresse suivante: [lesamisduoulindutallot@gmail.com](mailto:lesamisduoulindutallot@gmail.com).

La première Assemblée Générale de notre association aura lieu le **samedi 9 mars 2013 à 14h à St Julien sur Bibost à la Salle de l'Ancienne Epicerie**.

" Les Amis du Moulin du Tallot "

## ◆ INFOS DIVERSES ◆

◆ Le salon de Coiffure NUANCES sera fermé **du samedi 2 mars au samedi 9 mars inclus**.  
Sylvie et Géraldine vous accueilleront dans un nouvel espace-coiffure le mardi 12 mars au matin.  
Inauguration : vendredi 22 mars à partir de 18 H 00. Venez nombreux !

### ◆ Office du Tourisme de l'Arbresle : Exposition « Le patrimoine d'Éveux dévoilé » Du 5 mars au 11 mai 2013

A l'Espace Découverte du Pays de L'Arbresle, 18 place Sapéon à L'Arbresle.  
Infos 04 74 01 48 87.

Horaires : entrée libre mardi, mercredi, vendredi, samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h, jeudi de 10h à 12h, et les **dimanches 17 mars, 7 et 21 avril, 5 mai, de 15h à 18h**.

Cette exposition réalisée par La Conservation du Patrimoine du Rhône, proposée par la Mairie d'Éveux et l'association « Evèux et son patrimoine », présente l'histoire et les sites exceptionnels de la commune : le domaine de la Tourette et ses propriétaires successifs, des familles comptant d'illustres scientifiques et érudits ; l'arrivée des Dominicains et la construction du Couvent par Le Corbusier ; la rencontre du gothique flamboyant et de la Renaissance dans l'église paroissiale ; le petit patrimoine restauré (glacière, four à pain, cabane de vigne..).

Temps fort de l'exposition :

- **Samedi 9 mars** : vernissage de l'exposition, à 18h, à l'Espace Découverte à L'Arbresle.

- **Samedi 6 avril** : visite commentée des sites et monuments du village d'Éveux, sous forme de circuit pédestre de 5 km, RV à 14h parking de la mairie.

### ◆ Ligue Nationale Contre le Cancer

La semaine nationale de lutte contre le cancer aura lieu du **18 au 24 mars 2013**.

Elle doit permettre de rendre cette lutte contre le cancer visible et solidaire.

Le Comité du Rhône profite de l'évènement pour communiquer sur les 3 missions développées tout au long de l'année ; aide à la recherche (1 369 500 € attribués en 2012), aide aux malades (service accueil cancer, soutien psychologique, ateliers de soins de support, aide financière) et information, prévention, dépistage. L'équipe du Rhône est à votre écoute toute l'année, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h.

Comité du Rhône 86bis rue de Sèze 69006 LYON ☎ 04 78 24 14 74 Site Internet : [www.ligue-cancer.net/cd69](http://www.ligue-cancer.net/cd69)

## ◆ OFFRE D'EMPLOI ◆

MEDIPPEX entreprise du secteur biomédical travaillant à l'international, conçoit et fabrique des produits techniques en matière plastique recherche **OPERATEUR/CONDUCTEUR DE PRODUCTION (H/F)**

### Mission :

- Produire sur les équipements (en particulier montage de pièces)
- Trier les productions
- Conditionner les productions
- Rendre compte au responsable d'équipe
- Nettoyer les locaux et équipements
- Approvisionner les équipements
- Contrôler et ajuster les réglages

**Profil** : Vous êtes rigoureux(se), polyvalent(e), travailleur(se) et motivé(e).

**Horaires** : Travail en équipe

**Lieu** : La Giraudière Courzieu

**Salaires** : 1449 € brut + primes

**Type de contrat** : CDD jusqu'au 02/08/2013

Poste à pourvoir immédiatement

Possibilité de CDI à l'issue du CDD

**Envoyer les candidatures à** : [ccr@sippex.com](mailto:ccr@sippex.com)